
[Imprimer](#)

Grand Paris express : un appel à projets pour inventer les espaces publics de 2 gares

Image

La Société du Grand Paris, Ile-de-France mobilités et l'Amif ont lancé, le 15 février 2021, un appel à projets pour préfigurer et concevoir les espaces publics autour des gares de Sevrans-Livry (Seine-Saint-Denis) sur la ligne 16 et de Vitry Centre (Val-de-Marne) sur la ligne 15 sud.

« Pour confronter la théorie à la pratique, start-up, PME, grands groupes, indépendants, associations et collectifs d'artistes sont invités à proposer des solutions permettant de nouveaux usages et de nouvelles ambitions en matière de conception et de réalisation des espaces publics », indique la SGP. Parmi les objectifs de l'appel à projets : apporter une solution nouvelle à un projet, qualifier l'espace public en phase transitoire, optimiser l'aménagement final et générer des phases d'animation. Les lauréats devront porter des propositions autour de l'apaisement et du désencombrement de la circulation, de l'animation et l'occupation de l'espace public, ainsi que de la végétalisation.

A Vitry Centre, « l'expérimentation porte sur des propositions en lien avec le projet de zone de rencontre sur un axe actuellement très marqué par les véhicules particuliers, en circulation ou stationnés », précise le maître d'ouvrage du Grand Paris express. « Son enjeu prioritaire est de créer les conditions permettant et favorisant la déambulation des piétons, et ainsi de renforcer le lien entre la station de tram, puis la future gare du Grand Paris express, la dalle Robespierre et le centre ancien de la ville, et redonner ainsi ses lettres de noblesse à cette avenue marquée par une longue histoire. Les attendus portent sur l'apaisement global et le partage des usages à l'aide de dispositifs variés : signalétique de jalonnement, mobilier urbain, végétalisation, opérations de coconception avec les riverains... », précise la Société du Grand Paris.

Circulations douces à Sevrans-Livry

Du côté de Sevrans-Livry, les candidats devront s'intéresser au traitement des coupures urbaines que représentent le faisceau ferroviaire du RER B et le canal de l'Ourcq. « Son enjeu prioritaire est de créer les conditions permettant de circuler à pied ou en vélo et d'ainsi renforcer le lien entre la ville et le canal. Les attendus portent sur la mise en lumière du tunnel, ou l'aménagement d'un cheminement et la création de conditions de sécurité, d'agrément et de confort, invitant à y pratiquer la marche et le vélo », note la SGP.

Les dossiers de participation doivent être envoyés avant le 22 mars 2021 à 12h. Les solutions retenues seront expérimentées à partir de l'été 2021 pendant plusieurs mois à l'emplacement des futurs espaces publics qui desserviront les gares, en lien avec les collectivités locales.

Cliquez ici pour avoir [plus d'informations sur l'appel à projets](#)